
Epargne Privée – Rapport de gestion au 31 décembre 2024

OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE

1. OBJECTIF DE GESTION

Le fonds (FCP) a pour objectif, sur un horizon d'investissement de 9 mois, la recherche d'une performance supérieure à celle de l'€ster capitalisé, taux du marché monétaire au jour le jour.

2. INDICATEUR DE REFERENCE

Le FCP n'a pas d'indice de référence. Aucun indice ne reflète la gestion du fonds. Toutefois, à titre indicatif, le FCP pourra être comparé, a posteriori, à l'indice suivant :

L'€ster (Euro Short-Term Rate)

Cet indice représente le coût d'emprunt au jour le jour pour les banques de la zone Euro. Il est calculé et publié par la Banque Centrale Européenne.

Pour autant, la gestion du FCP n'étant pas indicielle elle pourra s'écarter de l'indicateur de comparaison et en conséquence la performance du FCP pourra être différente de celle de son indicateur.

L'administrateur, la Banque Centrale Européenne, de l'indice €STR bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA. Toutes les informations sur l'indice sont disponibles sur le site internet de l'administrateur https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html

3. AVIS RELATIF A SFDR ET A LA TAXONOMIE

Le FCP fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 qui porte sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »).

Le FCP prend en compte les incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité. A ce titre Mansartis publiera un rapport annuel sur les indicateurs dans la limite des données disponibles. faute de couverture suffisante des données permettant l'analyse. Plus d'informations sur la politique de prise en compte des principales incidences négatives en matière de durabilité sont consultables en suivant le lien :

https://www.mansartis.com/assets/files/Politique_PAI.pdf

Par ailleurs, à la date de la dernière mise à jour du prospectus, la stratégie mise en œuvre dans le Fonds n'est pas en mesure de prendre en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental ; et ne s'engage donc pas sur un alignement minimum du portefeuille du fonds avec le Règlement Taxonomie. Par conséquent, l'alignement minimum du fonds à la Taxonomie est de 0%.

Avertissement : Le principe consistant à ne pas « causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

4. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Pour réaliser l'objectif de gestion, la stratégie de l'OPC consiste à sélectionner, en fonction des prévisions micro économiques et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes crédits, des obligations et autres titres de créance libellés en euros, et/ou des instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques.

Ces titres sont :

- à taux variable
- à taux fixe, avec une échéance courte, inférieure ou égale à 2 ans

La répartition dette privée / dette publique n'est pas fixée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

Les titres sélectionnés pourront être émis tant par des émetteurs publics que privés bénéficiant d'une notation telle que définie dans la rubrique « Titres de créances et instruments du marché monétaire ».

La sensibilité taux du FCP sera comprise entre 0 et +2.

Le FCP pourra investir (en direct ou via des OPC) jusqu'à 110% de l'actif net en titres de créances de toute nature libellés en euros.

La gestion ESG de Mansartis repose sur une intégration des principes ESG (Environnement, Social, Gouvernance) à chaque étape du processus de gestion.

La première étape est la détermination de l'Univers investissable qui repose sur une approche d'exclusion. La deuxième étape, la sélection de titres intégrant l'analyse ESG de chaque société dans lequel le FCP est investi.

- La politique d'exclusion intègre des critères financiers (flottant, couverture) et des critères extra-financiers : le domaine d'activité (charbon, armement, addictions...) et le niveau de controverse. Une controverse résulte de l'exposition de l'entreprise à des accidents ou des situations qui ont un impact sur sa réputation, l'environnement ou la société civile. Ces controverses sont évaluées sur une échelle croissante de 0 à 5, 5 étant le niveau le plus élevé. Les émetteurs ayant un niveau de controverse 5 sont exclus de l'Univers d'investissement.
- Pour sa sélection de titres, le FCP met en œuvre une gestion financière axée sur l'analyse de la qualité de crédit de la société puis sur une analyse extra-financière par l'intégration des critères ESG. Dans le cadre de son analyse ESG des valeurs, Mansartis s'appuie sur la recherche externe d'une agence de notation reconnue qui analyse les risques en matière de durabilité susceptibles d'avoir un impact sur la valorisation des entreprises. Afin d'effectuer cette analyse, elle a défini des enjeux matériels afin de matérialiser l'évaluation du risque ESG. La méthodologie est basée sur une approche par le risque en cherchant à évaluer dans quelle mesure l'entreprise et notamment sa gouvernance parvient à atténuer ces risques ESG par la mise en place et le suivi de politique RSE, d'engagement et d'outils appropriés. La notation finale est donc la note de risque résiduel auquel est exposé une entreprise. La notation ESG finale est donc une note de risque allant de 0 à 100, 0 représentant un niveau de risque ESG nul, et 100 un niveau de risque ESG maximum. Le taux minimum d'analyse extra-financière est d'au minimum 90% pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade. Pour les titres de créances bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays émergents, le taux minimum d'analyse est d'au moins 75%.

Exemples d'enjeux matériels analysés permettant d'établir la notation ESG des émetteurs : éthique des affaires, impacts environnementaux des produits et services, santé et sécurité des collaborateurs, sécurité et confidentialité des données...

Le gérant devra obtenir une notation globale de risque ESG de son portefeuille inférieure à celle de son univers d'investissement. Le FCP devra à tout moment répondre à ses contraintes d'investissement, pour ce faire, le respect des critères sera suivi quotidiennement par l'outil de risque Mansartis.

Compte tenu des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues ci-dessus, l'OPC relève de l'article 8 SFDR (Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'information en matière de durabilité dans le secteur des services financiers). Néanmoins, l'analyse des aspects ESG et la notation du risque de durabilité, décrits ci-dessus, ne sont pas des approches significativement engageantes au sens de la doctrine AMF 2020-03.

5. CHANGEMENTS SUBSTANTIELS INTERVENUS AU COURS DE L'ANNEE

La gestion financière du fonds, déléguée auprès de SP Gestion a été internalisée depuis le 1^{er} octobre 2024

6. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE L'ANNEE

Marchés – bilan 2024

L'économie mondiale a progressé en 2024 à un rythme similaire à celui de 2023, mais avec de fortes disparités géographiques. La croissance américaine est restée résiliente et supérieure aux prévisions, soutenue par la consommation de biens et de services. En revanche, l'économie européenne souffre, notamment en raison de l'essoufflement de son moteur historique, l'Allemagne.

L'inflation a nettement ralenti en 2024 dans un contexte économique morose, particulièrement en Europe, où les ménages et les entreprises demeurent prudents dans leurs dépenses et investissements. Les taux d'intérêt élevés, conséquence des politiques restrictives de la Fed et de la BCE, commencent à produire leurs effets. La Chine, quant à elle, affiche toujours un taux de croissance nettement supérieur à la moyenne mondiale, mais subit l'affaiblissement de la demande occidentale, en particulier européenne, ainsi que la faiblesse de sa consommation intérieure.

Face à cette baisse de l'inflation, les grandes banques centrales ont assoupli leur politique monétaire en procédant à plusieurs baisses de leurs taux directeurs. La Fed a réduit ses taux de 100 points de base en trois étapes cette année, pour finir à 4,33 %. La BCE a également abaissé ses taux de 100 points de base sur l'année, en quatre fois (juin, septembre, octobre et décembre), terminant avec un taux de dépôt de 3 %. Cependant, le ralentissement de l'inflation s'est atténué en fin d'année 2024, notamment aux États-Unis, laissant penser que l'objectif ne sera atteint qu'en 2026. Cette perspective a entraîné une remontée significative des taux américains, impactant également les taux européens.

Du côté des indicateurs macroéconomiques, les services se sont améliorés de part et d'autre de l'Atlantique, avec des indices PMI en zone d'expansion. Le secteur manufacturier, bien qu'encore en contraction, s'est redressé en fin d'année, atteignant 49,5, favorisant un regain d'optimisme.

En 2024, la France a traversé une situation politique inédite avec la dissolution de l'Assemblée nationale et l'instabilité qui en a découlé. Cette crise a empêché l'adoption d'un budget pour 2025 à la fin de l'année 2024, exerçant une pression sur les spreads des OAT. Le déficit public s'est creusé à 6,4 %, en fort décalage par rapport aux 4,4 % initialement prévus dans le projet de loi de finances pour 2024.

L'année 2024 a également été marquée par l'élection présidentielle américaine, qui a vu le retour de Donald Trump au pouvoir en novembre. Celui-ci a annoncé une hausse des droits de douane, pouvant atteindre 10 % sur toutes les importations et jusqu'à 60 % sur celles en provenance de Chine. Cette stratégie vise à réduire le déficit commercial américain, exacerbé par une dépendance croissante aux importations européennes et chinoises, qui avaient dépassé 84,4 milliards de dollars en septembre 2023. Sur le plan fiscal, Trump a proposé une baisse drastique de l'impôt sur les sociétés, de 21 % à 15 %, ainsi qu'un allègement de la réglementation bancaire. Ces mesures sont destinées à stimuler l'investissement domestique, mais risquent d'aggraver le déficit public et d'alimenter l'inflation, un défi majeur pour la Réserve fédérale. En cas de reprise de l'inflation, la Fed pourrait limiter ses baisses de taux en 2025, ce qui freinerait la croissance économique.

En fin d'année, les taux allemands à deux ans s'établissent à 2,08 % (-32 points de base), tandis que les taux à 10 ans atteignent 2,36 % (+34 points de base), traduisant un mouvement important de pentification de la courbe. Aux États-Unis, les taux à deux ans terminent à 4,24 %, quasi inchangés

par rapport au début de l'année (4,25 %, soit -1 point de base), alors que les taux à 10 ans progressent fortement à 4,57 %, contre 3,88 % en début d'année (+69 points de base).

Sur le marché du crédit, les spreads du segment Investment Grade Euro ont connu une certaine volatilité, mais clôturent l'année à des niveaux similaires à ceux de janvier, soit 58 points de base pour l'indice iTraxx Main. Ainsi, la classe d'actifs obligataires européenne 1-3 ans (Euro Aggregate1-3Y) a progressé de 4,69 % en 2024, bénéficiant de la baisse des taux courts et du portage des obligations.

Gestion

Sur un an, Épargne Privée affiche une performance de +3,5 %, contre +3,8 % pour son indice de référence, l'€STR.

En 2024, le fonds a réalisé une performance solide dans un contexte de marché complexe, marqué par une forte volatilité des taux : une hausse au premier semestre, suivie d'une baisse au second. Globalement, les taux ont été orientés à la baisse sur l'année.

Pour naviguer dans cet environnement, Épargne Privée s'est appuyé dans un premier temps sur des "commercial papers" de courte maturité afin de limiter l'impact de la hausse des taux. Puis, au second semestre, le fonds a progressivement augmenté son exposition à des maturités obligataires plus longues afin d'accroître sa sensibilité aux taux et de saisir des rendements attractifs à plus long terme.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

7. INSTRUMENTS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION ET DETENUS PAR LE FONDS

Néant

8. PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

La société de gestion a sélectionné des intermédiaires qui ont été validés lors du comité du 2 juillet et 4 décembre 2024 conformément à la procédure « sélection des brokers » (disponible sur demande).

9. FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet de la société www.mansartis.com

10. INSTRUMENTS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION

Néant.

11. RISQUE GLOBAL

Le risque global est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

12. EXERCICE DE LA POLITIQUE DE VOTE

Mansartis exerce les droits de vote attachés aux titres présents dans les OPC qu'elle gère. A cet effet, Mansartis s'appuie sur la politique formalisée par ISS intitulée « Sustainability Policy ».

Les lignes directrices de cette politique mettent l'accent sur la pérennité et la valorisation à long terme de l'entreprise grâce à la promotion des meilleures pratiques de gouvernance et la prise en compte des enjeux Environnementaux et Sociaux.

Conformément à sa politique globale d'engagement, Mansartis cherchera toujours à exercer ses droits de vote pour l'ensemble des titres détenus dans les OPC sous gestion, quelle que soit la zone géographique (à l'exception des cas décrits ci-dessous) et le seuil de détention des titres.

Toutefois, dans l'intérêt des porteurs, Mansartis se réserve la possibilité de ne pas exercer son droit de vote. Par exemple, afin de s'assurer de la maîtrise totale de la liquidité des OPC sous gestion, Mansartis ne votera a priori pas aux Assemblées Générales pour lesquelles des procédures de blocage de titre sont implémentées. Dans le cadre du marché Suisse où ces procédures sont fréquentes, le gérant décidera, de façon discrétionnaire, s'il souhaite exercer les droits de vote attachés aux titres détenus dans les fonds, mais pour 80% maximum des droits. Par ailleurs, Mansartis s'abstiendra dans le cas où des procédures trop complexes de POA (Power of Attorney) seraient nécessaires pour exercer son droit de vote.

Les modalités complètes de la procédure de vote sont disponibles sur le site internet www.mansartis.com. Le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote est disponible sur demande au siège de Mansartis.

13. INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- Identité des contreparties à ces techniques ;
- Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques.

14. REMUNERATIONS

La politique de rémunération est conçue en accord avec les règles européennes et nationales en matière de rémunération et de gouvernance Elle est mise en place pour répondre à la position AMF 2013-24 et est conforme à la directive AIFM à laquelle est soumis Mansartis Gestion depuis janvier 2014.

La politique de rémunération promeut une gestion des risques efficace ; elle n'encourage pas la prise de risque excessive. Elle est en accord avec les objectifs et les intérêts des gestionnaires, des OPC gérés et des investisseurs des OPCVM afin d'éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération encadre la rémunération variable éventuelle de l'ensemble du personnel. Elle tient compte de la performance individuelle, de la situation économique et des résultats de Mansartis Gestion. L'évaluation de la performance individuelle intègre des critères quantitatifs et qualitatifs et s'appuie sur une vision long-terme et structurée au mieux des intérêts des clients et pour le bénéfice de toutes les parties prenantes.

La politique de rémunération s'applique à l'ensemble du personnel bien que ces dispositions visent principalement les collaborateurs qui ont une influence significative sur le profil de risque des OPC ou des mandats qu'ils gèrent.

Structure de la rémunération

Les composantes principales de la rémunération de l'ensemble des collaborateurs et associés de Mansartis sont :

- Une rémunération fixe, salaires et avantages
- Une rémunération variable

La rémunération fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale afin de conserver toute latitude pour le paiement ou non d'une rémunération variable.

La rémunération variable est principalement dépendante de la performance individuelle. Cette performance individuelle est évaluée via des critères quantitatifs (financiers) et des critères qualitatifs (non-financiers). Le processus d'évaluation est conduit par le responsable hiérarchique direct, sous la responsabilité du Président. Pour les managers d'activité, le processus d'évaluation est conduit par le Président. Pour le Président, toute évolution de la rémunération doit être discutée et approuvée en Conseil d'Administration.

Par ailleurs, Mansartis Gestion a mis en place un accord d'intéressement d'entreprise auquel la société consacre 18% de son résultat net, la moitié de l'enveloppe est affectée au prorata du nombre de salariés et la moitié au prorata du salaire fixe perçu.

Règles applicables à la rémunération

Pour l'ensemble des salariés et associés de Mansartis Gestion, dès que la rémunération variable dépasse un seuil, fixé par l'Autorité des Marchés Financiers, au moins 50% de cette rémunération est reporté pendant une durée qui ne peut être inférieure à 3 ans. Sur une période de trois ans, le report de la rémunération variable d'une année donnée sera fractionné par tiers.

La part reportée de la rémunération est indexée sur la valeur des parts d'OPC gérés par Mansartis Gestion. L'indice sous-jacent à cette indexation reflète l'aspect collectif des performances de gestion des OPC gérés par Mansartis Gestion. Il est fixé par le Président.

La rémunération variable, pour sa part reportée, pourra être ajustée l'année de son paiement en fonction de la situation financière de Mansartis Gestion et des performances opérationnelles du salarié concerné. L'indexation à un panier d'OPC gérés par Mansartis Gestion peut résulter, en cas de performances négatives des OPC sous-jacents, en une revue à la baisse de la part reportée de la rémunération variable.

Pour le Président, la part variable de la rémunération suit les mêmes mécanismes de report. Toute modification de rémunération du Président (de montant pour la partie fixe ou de mode de calcul pour la partie variable) est discutée et approuvée en Conseil d'Administration.

Rémunération par catégorie de personnel

Le tableau ci-dessous précise, par catégorie de personnel, comment est allouée la rémunération totale des collaborateurs de la société de gestion.

	Nombre de salariés	Rémunération totale (en EUR)	Rémunération fixe versée (en EUR)	Rémunération variable versée (en EUR)
Ensemble des collaborateurs	25	2 228 970	1 693 466	535 504
Dont personnel identifié	12	1 513 547	1 042 230	471 316

Les chiffres se rapportent à l'année civile 2024.

EPARGNE PRIVEE – Annexe

OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphe 1, 2 et 2 bis, du règlement (EU) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du Règlement (EU) 2020/852

Identifiant d'entité juridique : 9695005ITX4C0PRF5O98

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **Taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés à la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%



Non



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de % d'investissement durable.



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



avec un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elle été atteintes ?

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? au 31.12.2024 :**

Indicateurs de durabilité de l'OPC	Résultat du fonds	Résultat de l'univers d'investissement
Sociétés signataires du Pacte Mondial de l'ONU	83%	42%
Exigences sociales envers les fournisseurs	70%	51%
Capacité à générer de l'emploi	2%	5%
Politique environnementale certifiée	77%	40%
Intensité carbone	1688	1501
Indépendance des directeurs au CA	53%	65%
Programme de réduction de GES	58%	37%

- **...et par rapport aux périodes précédentes ?:**

Indicateurs de durabilité de l'OPC	31/12/2024	31/12/2023	variation
Sociétés signataires du Pacte Mondial de l'ONU	83%	85%	-1,5%
Exigences sociales envers les fournisseurs	70%	59%	10,6%
Capacité à générer de l'emploi	2%	-0,1%	2,1%
Politique environnementale certifiée	77%	50%	26,6%
Intensité carbone	1688	non comparable	
Indépendance des directeurs au CA	53%	68%	-14,5%
Programme de réduction de GES	58%	28%	29,6%

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

L'OPC n'a pas d'objectif de d'investissement durable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

N/A

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont réalisées à travers le déploiement d'un processus d'investissement responsable propre à Mansartis Gestion autour de 4 axes :

- L'exclusion d'activités identifiées comme incompatibles avec le respect des personnes et de l'environnement.
- L'intégration dans l'évaluation de la note de risque ESG par notre prestataire Sustainalytics® de la manière dont les entreprises gèrent entre autres les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité. L'objectif des fonds Mansartis étant de surperformer l'univers investissable en termes de note de risque ESG.
- L'évaluation, le suivi et des objectifs de surperformance d'indicateurs de durabilité au niveau de nos portefeuilles.
- Une politique d'engagement et de vote qui vise à inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques autour des grands enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Oui. Afin d'évaluer la conformité des sociétés au Pacte Mondial de l'ONU et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Mansartis se base sur le fournisseur de données Factset. Factset examine plus de 200,000 sources de données publiques de plus de 120 pays différents pour identifier des potentielles violations ; et classe ces violations selon leur gravité, analysées sur la base de trois critères qualitatifs : l'ampleur de la violation, l'étendue de la violation et l'habileté à remédier à la violation sur une échéance de cinq ans. Un score global de 3 points ou plus classifie la violation comme "grave", identifiant ainsi la société comme responsable et en breach. Les sociétés considérées en violation selon l'analyse de Factset sont exclues de l'univers investissable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devrait pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à ne « pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

INDICATEURS LIES A L'ENVIRONNEMENT	UNITE DE MESURE	INDICATEURS PORTEFEUILLE	SOURCE
1. Émissions de GES	Scope 1 (tCO2eq)	3459	Trucost
Emissions GES Scope 2	Scope 2 (tCO2eq)	467	Trucost
Emissions GES Scope 3	Scope 3 (tCO2eq)	104049	Trucost
Emissions GES Total Scope	Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq)	107943	Trucost
2. Empreinte carbone	Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	1751	Trucost
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des	Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	1328	Trucost
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissement (%)	0.0%	SBTi
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Consommation d'énergie non renouvelable (%)	53.1%	Sustainalytics
	Production d'énergie non renouvelable (%)	33.7%	Sustainalytics
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Agriculture, sylviculture et pêche (GWh/EURm)		Sustainalytics
	Construction (GWh/EURm)		Sustainalytics
	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (GWh/EURm)		Sustainalytics
	Industries manufacturières (GWh/EURm)	0.2	Sustainalytics
	Industries extractives(GWh/EURm)		Sustainalytics
	Activités immobilières(GWh/EURm)		Sustainalytics
	Transports et entreposage (GWh/EURm)	1.6	Sustainalytics
	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et services (GWh/EURm)		Sustainalytics
	Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et de motocycles (GWh/EURm)		Sustainalytics
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissement (%)	0.6%	Sustainalytics
8. Rejets dans l'eau	(t/EURm)		Sustainalytics
9. Déchets dangereux et de déchets radioactifs	(t/EURm)	1	Sustainalytics
INDICATEURS SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE	UNITE DE MESURE	INDICATEURS PORTEFEUILLE	SOURCE
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part des investissement (%)	0.0%	Sustainalytics
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissement (%)	28.3%	Sustainalytics
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non	(%)	30.5%	Sustainalytics
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	(% de femme)	41.1%	Sustainalytics
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part des investissement (%)	0.0%	Sustainalytics
INDICATEURS ADDITIONNELS CHOISIS PAR MANSARTIS	UNITE DE MESURE	INDICATEURS PORTEFEUILLE	SOURCE
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part des investissement (%)	42.0%	SBTi
Utilisation et recyclage de l'eau	Part de l'eau recyclée (%)	183.0%	Sustainalytics



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence à savoir au 31.12.2024

Investissements les plus importants	Secteur	En % des investissements effectués	Pays
Ostrum Cash A1P1	Diversifié	3.5%	France
Edenred 0% sept 2024 Ech	Finance	1.0%	France
Plastic Omnium BT 30 avr 2024	C. discrétionnaire	0.9%	France
Tennet. Holding Perp Sub	Industrie	0.7%	France
Danske Bank 2.5% juin 2029	Finance	0.7%	Danemark
Deutsche Post 0,05% juin 2025 CV	Industrie	0.7%	Allemagne
Plastic Omnium BT 22 mai 2024	C. discrétionnaire	0.7%	France
Savencia BT 12 lars 2024	C.non-durable	0.7%	France
Havas BT 28 juin 2024	Services de Communication	0.7%	France
Vinci BT 6 sept 2024	Industrie	0.7%	France
Vilogia HLM BT 15 mars 2024	Immobilier	0.7%	France
Roquette Fr BT 16 sept 2024	C.non-durable	0.7%	France
Union Fin Grains BT 13 sept 2024	C.non-durable	0.7%	France
Bonduelle BT 31 mai 2024	C.non-durable	0.7%	France
Ipsen BT 7mai 2024	Santé	0.7%	France
Ostrum Cash A1P1	Diversifié	3.5%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Au 31.12.2024, **83,7%** du produit financier était investi en investissement durable.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques

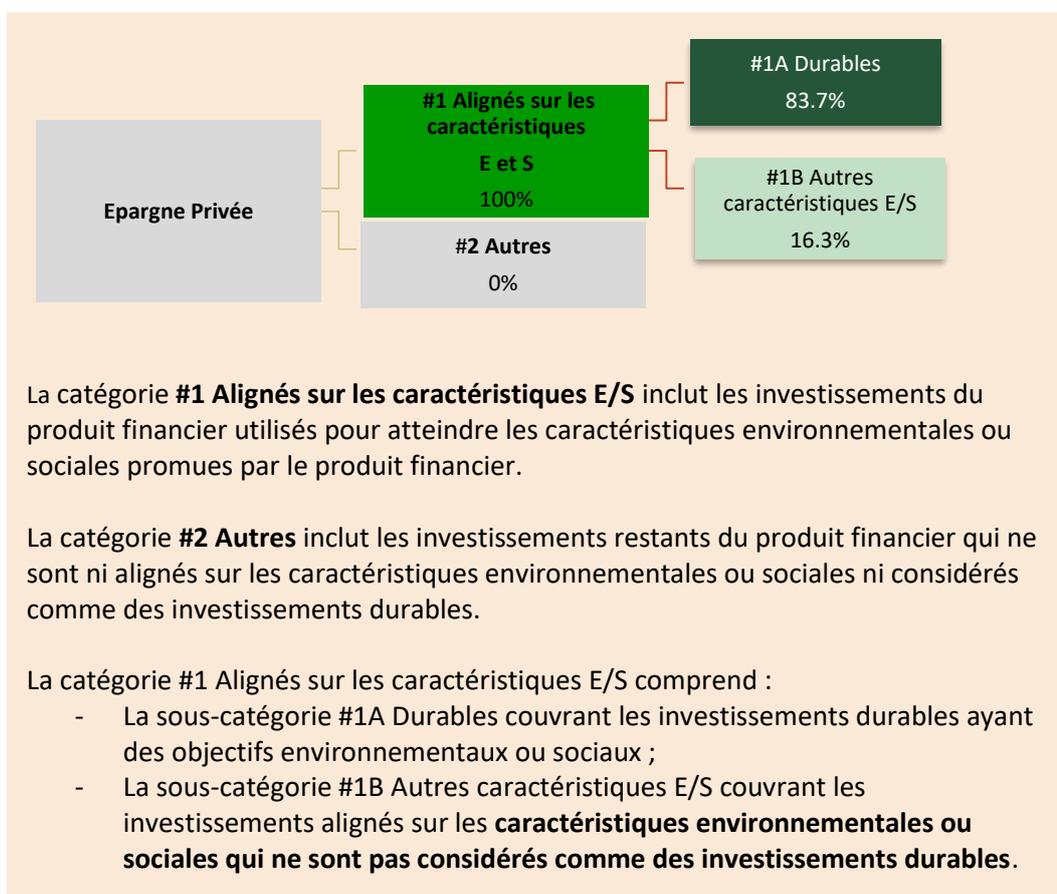
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions

● **Quelle était l'allocation des actifs ?**



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

	En % des investissements effectués
Finance	19.0%
Industrie	15.4%
Consommation discrétionnaire	14.4%
Consommation non-durable	14.3%
Santé	8.9%
Matériaux	6.3%
Services de Communication	6.1%
Immobilier	4.5%
Diversifié	3.5%
Services publics	2.9%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient ils alignés sur la taxinomie de l'UE

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

Oui :

Dans la gaz fossile

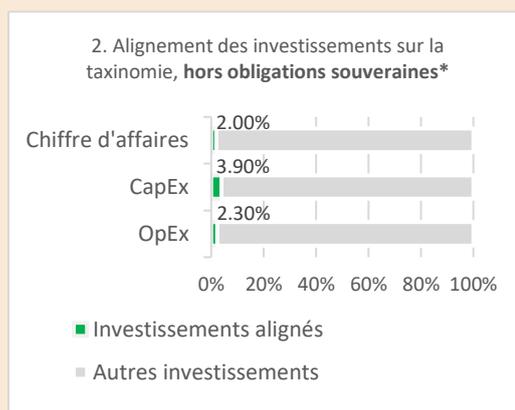
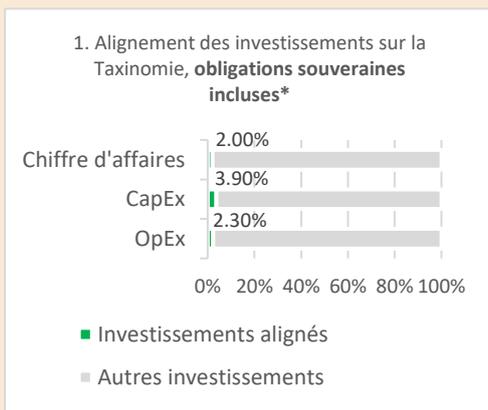
Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le 1^{er} graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le 2^e graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Au 31 décembre 2024, la part des investissements réalisés dans des activités transitoires est de 0,2% et celle des investissements réalisés dans des activités habilitantes est de 0,9%

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

	2023	2024
Chiffre d'affaires	0.3%	2.0%
CapEx	1.2%	3.9%
OpEx	1.2%	2.3%

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 31 décembre 2024, la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE représente 51.30% de l'actif net.



Quelle était la part d'investissement durable sur la plan social?

La part d'investissement durable sur le plan social est de 18.5%.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements dans la catégorie « autre » correspondent aux valeurs non couvertes par notre prestataire de données extra-financières.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Aucune mesure particulière n'a été prise pour respecter les caractéristiques environnementales et sociales, le fonds ayant respecté ses critères de façon permanente.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
Non applicable



EPARGNE PRIVEE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

EPARGNE PRIVEE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MANSARTIS GESTION
8, place Vendôme
75001 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement EPARGNE PRIVEE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



EPARGNE PRIVEE

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2025.05.05 17:49:28 +0200



Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	7 689 324,99
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	7 689 324,99
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	80 124 674,53
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	80 124 674,53
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissement (E)	9 909 232,04
OPCVM	9 909 232,04
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	97 723 231,56
Créances et comptes d'ajustement actifs	508 515,33
Comptes financiers	6 058 729,95
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	6 567 245,28
Total de l'actif I+II	104 290 476,84

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	100 653 219,39
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	3 572 602,33
Capitaux propres I	104 225 821,72
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	104 225 821,72
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	64 655,12
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	64 655,12
Total Passifs : I+II+III+IV	104 290 476,84

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	1 978 764,98
Produits sur titres de créances	1 078 802,17
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	257 203,49
Sous-total produits sur opérations financières	3 314 770,64
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00
Total revenus financiers nets (A)	3 314 770,64
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-582 332,40
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-582 332,40
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	2 732 438,24
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	194 527,45
Sous-total revenus nets I = (C+D)	2 926 965,69
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-287 328,85
Frais de transactions externes et frais de cession	-11 428,61
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-298 757,46
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-24 854,87
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-323 612,33

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	947 520,12
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-16,11
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	947 504,01
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	21 744,96
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	969 248,97
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	3 572 602,33

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le fonds (FCP) a pour objectif, sur un horizon d'investissement de 9 mois, la recherche d'une performance supérieure à celle de l'€STR capitalisé, taux du marché monétaire au jour le jour.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2021	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	69 846 876,02	86 809 605,47	73 494 208,37	85 344 918,06	104 225 821,72
Nombre de titres	18 719	23 335	19 796	22 317	26 320
Valeur liquidative unitaire	3 731,33	3 720,14	3 712,57	3 824,21	3 959,94
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-56,45	-10,17	-57,68	-6,36	-12,29
Capitalisation unitaire sur revenu	67,47	7,33	42,87	83,55	111,20

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau. Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPCVM/FIA géré par la SGP indique dans le prospectus ou le règlement du fonds:

FR0007370564 - EPARGNE PRIVEE : Taux de frais maximum de 0,60% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part EPARGNE PRIVEE	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	85 344 918,06
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	45 957 883,34
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-30 458 164,47
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 732 438,24
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-298 757,46
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	947 504,01
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	104 225 821,72

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	11 813	45 957 883,34
Parts rachetées durant l'exercice	-7 810	-30 458 164,47
Solde net des souscriptions/rachats	4 003	15 499 718,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	26 320	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
EPARGNE PRIVEE FR0007370564	Capitalisation	Capitalisation	EUR	104 225 821,72	26 320	3 959,94

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
BELGIQUE	2 556,90	1 884,69	672,21	0,00	2 556,90	0,00
ALLEMAGNE	2 067,50	2 067,50	0,00	0,00	2 067,50	0,00
FRANCE	1 768,32	1 768,32	0,00	0,00	1 768,32	0,00
ROYAUME-UNI	1 296,60	1 296,60	0,00	0,00	1 296,60	0,00
Total	7 689,32	7 017,11	672,21	0,00	7 689,32	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	80 124,67	76 916,04	3 208,63	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 058,73	0,00	0,00	0,00	6 058,73
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		76 916,04	3 208,63	0,00	6 058,73

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	12 308,07	11 788,24	26 873,12	29 155,24	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 058,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	18 366,80	11 788,24	26 873,12	29 155,24	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	5 248,79	0,00	2 440,53
Obligations et valeurs assimilées	78 861,54	1 263,14	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	84 110,33	1 263,14	2 440,53

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	508 515,33
Total des créances		508 515,33
Dettes		
	Frais de gestion fixe	54 116,19
	Autres dettes	10 538,93
Total des dettes		64 655,12
Total des créances et des dettes		443 860,21

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	582 332,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 926 965,69
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	2 926 965,69
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 926 965,69

Part EPARGNE PRIVEE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 926 965,69
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 926 965,69
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 926 965,69
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	2 926 965,69
Total	2 926 965,69
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-323 612,33
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-323 612,33
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-323 612,33

Part EPARGNE PRIVEE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-323 612,33
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-323 612,33
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-323 612,33
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-323 612,33
Total	-323 612,33
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			7 689 324,99	7,38
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			7 689 324,99	7,38
Banques commerciales			1 296 600,50	1,24
BARCLAYS BK ZCP 24-01-25 CV	EUR	1 300 000	1 296 600,50	1,24
Courrier, fret aérien et logistique			2 067 499,91	1,99
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	2 100 000	2 067 499,91	1,99
Multi utilities			1 768 320,00	1,70
SELENA SARL ZCP 25-06-25 CV	EUR	18	1 768 320,00	1,70
Services aux entreprises			672 213,50	0,64
SAGERPAR ZCP 01-04-26 CV	EUR	700 000	672 213,50	0,64
Services financiers diversifiés			1 884 691,08	1,81
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 2.125% 29-11-25	EUR	1 900 000	1 884 691,08	1,81
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			80 124 674,53	76,87
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			80 124 674,53	76,87
Assurance			1 091 703,40	1,05
ACHMEA BV 3.625% 29-11-25	EUR	447 000	450 719,50	0,43
SWISSCOM FINANCE BV 3.5% 29-05-26	EUR	620 000	640 983,90	0,62
Automobiles			2 848 352,03	2,73
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV 3.875% 05-01-26	EUR	1 000 000	1 045 908,25	1,00
KNORR BREMSE AG 1.125% 13-06-25	EUR	805 000	803 911,38	0,77
VOLKSWAGEN LEASING 1.625% 15-08-25	EUR	1 000 000	998 532,40	0,96
Banques commerciales			22 335 164,56	21,46
BANCO DE BADELL 0.875% 22-07-25	EUR	1 500 000	1 488 863,22	1,43
BBVA 1.375% 14-05-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 504 980,10	1,44
BELFIUS SANV 0.375% 02-09-25	EUR	1 000 000	987 443,70	0,95
BELFIUS SANV 0.375% 13-02-26	EUR	1 000 000	977 509,92	0,94
BNP PAR 1.125% 11-06-26 EMTN	EUR	800 000	785 579,45	0,75
BNP PAR 1.25% 19-03-25 EMTN	EUR	600 000	603 486,90	0,58
BPCE 0.25% 15-01-26	EUR	1 000 000	975 933,03	0,94
BPCE 1.0% 01-04-25 EMTN	EUR	500 000	501 219,52	0,48
BPCE ISSUER 1.375% 23-03-26	EUR	1 000 000	992 938,97	0,95
BQ POSTALE 0.5% 17-06-26 EMTN	EUR	600 000	594 788,84	0,57
CA 1.0% 22-04-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 000 888,70	0,96
CA 2.8% 27-01-26 EMTN	EUR	250 000	250 482,23	0,24
CA 3.0% 21-12-25 EMTN	EUR	400 000	400 409,33	0,38
CAIXABANK 1.625% 13-04-26 EMTN	EUR	600 000	604 477,77	0,58
CARREFOUR BQ 0.107% 14-06-25	EUR	500 000	494 325,05	0,47
CREDIT AGRICOLE SA 2.85% 27-04-26	EUR	300 000	301 161,39	0,29
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.625% 15-04-26	EUR	1 000 000	995 833,90	0,96
DEUTSCHE BK 2.625% 12-02-26	EUR	600 000	611 826,69	0,59
INTE 4.5% 02-10-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 536 616,13	1,51
INTE E3R+0.8% 16-11-25 EMTN	EUR	1 080 000	1 090 326,90	1,05
KBC GROUPE 0.625% 10-04-25	EUR	1 000 000	997 819,04	0,96

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LANDESBANK HESSENTHUERINGEN GIROZENTRAL E3R+0.65% 23-01-26	EUR	600 000	605 715,60	0,58
LANDESBANK LAND BADEN WUERT E3R+0.6% 28-11-25	EUR	1 000 000	1 005 593,00	0,96
NIBC BANK NV 6.375% 01-12-25	EUR	1 000 000	1 034 988,70	0,99
RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN	EUR	1 400 000	1 384 816,81	1,33
RCI BANQUE 4.125% 01-12-25	EUR	600 000	607 139,67	0,58
Biens de consommation durables			999 136,92	0,96
SEB 1.375% 16-06-25	EUR	1 000 000	999 136,92	0,96
Compagnies aériennes			2 046 329,71	1,96
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	EUR	1 500 000	1 537 847,21	1,47
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.0% 29-05-26	EUR	500 000	508 482,50	0,49
Composants automobiles			904 668,42	0,87
SCANIA CV AB 2.25% 03-06-25	EUR	400 000	403 906,71	0,39
SCHAEFFLER AG 2.75% 12-10-25	EUR	500 000	500 761,71	0,48
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			302 916,84	0,29
METRO AG 1.5% 19-03-25 EMTN	EUR	300 000	302 916,84	0,29
Distribution spécialisée			1 533 978,29	1,47
ARVAL SERVICE LEASE 4.0% 22-09-26	EUR	1 000 000	1 025 422,67	0,98
ARVAL SERVICE LEASE 4.25% 11-11-25	EUR	500 000	508 555,62	0,49
Electricité			1 032 966,40	0,99
ORANO 3.375% 23-04-26 EMTN	EUR	500 000	513 464,38	0,49
ORSTED 3.625% 01-03-26 EMTN	EUR	500 000	519 502,02	0,50
Epargne et prêts hypothécaires			1 009 252,26	0,97
CELLNEX FINANCE 2.25% 12-04-26	EUR	1 000 000	1 009 252,26	0,97
Equipements et fournitures médicaux			1 807 049,48	1,73
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 0.25% 02-07-25	EUR	1 000 000	988 562,12	0,94
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 2.625% 15-10-25	EUR	300 000	301 067,53	0,29
SARTORIUS FINANCE BV 4.25% 14-09-26	EUR	500 000	517 419,83	0,50
Finances			1 856 159,51	1,78
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 3.375% 21-05-26	EUR	1 800 000	1 856 159,51	1,78
Gestion et promotion immobilière			1 695 323,95	1,63
ISSUE GLOBAL AS 1.25% 07-07-25	EUR	1 700 000	1 695 323,95	1,63
Hôtels, restaurants et loisirs			1 493 519,49	1,43
BOOKING 0.1% 08-03-25	EUR	1 500 000	1 493 519,49	1,43
Logiciels			1 480 053,29	1,42
EVONIK INDUSTRIES 0.625% 18-09-25	EUR	1 500 000	1 480 053,29	1,42
Machines			555 551,33	0,53
FORTIVE 3.7% 13-02-26	EUR	533 000	555 551,33	0,53
Marchés de capitaux			6 381 647,26	6,12
ABN AMRO BK 3.75% 20-04-25	EUR	1 300 000	1 337 481,40	1,28
BANCO NTANDER 1.125% 17-01-25	EUR	1 500 000	1 514 842,01	1,45
GOLD SACH GR 3.375% 27-03-25	EUR	1 000 000	1 026 500,34	0,98
GRENKE FINANCE 0.625% 09-01-25	EUR	500 000	502 826,27	0,48
GRENKE FINANCE 3.95% 09-07-25	EUR	500 000	509 219,01	0,49
GRENKE FINANCE 6.75% 07-01-26	EUR	500 000	547 386,15	0,53

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JEFFERIES FINANCIAL GROUP 3.875% 16-04-26	EUR	909 000	943 392,08	0,91
Médias			992 847,67	0,95
BERTELSMANN 1.25% 29-09-25	EUR	1 000 000	992 847,67	0,95
Produits de soins personnels			713 983,32	0,69
L OREAL S A 3.125% 19-05-25	EUR	700 000	713 983,32	0,69
Produits pharmaceutiques			762 380,75	0,73
COTY 3.875% 15-04-26	EUR	755 000	762 380,75	0,73
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 503 667,50	1,44
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.625% 10-08-25	EUR	500 000	499 817,50	0,48
SGOPF 1 03/17/25	EUR	1 000 000	1 003 850,00	0,96
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			1 503 609,84	1,44
INFINEON TECHNOLOGIES AG 0.625% 17-02-25	EUR	1 500 000	1 503 609,84	1,44
Services aux entreprises			302 069,01	0,29
SECURITAS AB 1.25% 06-03-25	EUR	300 000	302 069,01	0,29
Services clientèle divers			1 213 755,71	1,16
ALD 1.25% 02-03-26 EMTN	EUR	500 000	495 841,85	0,48
AYVENS 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	700 000	717 913,86	0,68
Services de télécommunication diversifiés			3 809 450,39	3,65
ATT 3.55% 18-11-25	EUR	968 000	978 617,97	0,94
CELLNEX TELECOM 2.875% 18-04-25	EUR	1 000 000	1 019 904,45	0,98
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.495% 11-09-25	EUR	800 000	796 767,45	0,76
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.528% 17-01-25	EUR	1 000 000	1 014 160,52	0,97
Services financiers diversifiés			15 721 052,36	15,08
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 2.375% 24-03-26	EUR	1 000 000	1 010 079,52	0,97
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.0% 11-09-25	EUR	1 000 000	1 009 639,86	0,97
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 5.125% 05-04-26	EUR	400 000	424 424,88	0,41
JDE PEET S BV 0.0% 16-01-26	EUR	700 000	681 033,50	0,65
JDE PEET S BV 0.244% 16-01-25	EUR	1 000 000	1 001 223,33	0,96
KERRY GROUP FINANCIAL SERVICES 2.375% 10-09-25	EUR	1 000 000	1 004 322,88	0,96
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	500 000	486 370,82	0,47
LEASEPLAN CORPORATION NV 2.125% 06-05-25	EUR	700 000	707 506,83	0,68
LSEG NETHERLANDS BV 0.0% 06-04-25	EUR	1 000 000	991 975,00	0,95
NIBC BANK NV 0.25% 09-09-26	EUR	1 000 000	958 074,52	0,92
NIBC BANK NV 0.875% 08-07-25	EUR	700 000	695 762,27	0,67
PSA BANQUE FRANCE 3.875% 19-01-26	EUR	500 000	523 148,01	0,50
SIEMENS ENERGY FINANCE BV 4.0% 05-04-26	EUR	1 000 000	1 040 917,81	1,00
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 4.125% 22-11-25	EUR	500 000	506 615,79	0,49
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3R+1.0% 21-01-26	EUR	500 000	506 993,69	0,49
VOLKSWAGEN BANK 4.25% 07-01-26	EUR	1 300 000	1 370 226,67	1,31
VOLVO TREASURY AB 1.625% 18-09-25	EUR	1 285 000	1 280 931,30	1,23
VOLVO TREASURY AB 3.125% 08-09-26	EUR	1 500 000	1 521 805,68	1,45
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			993 879,04	0,95
HALEON NETHERLANDS CAPITAL BV 1.25% 29-03-26	EUR	1 000 000	993 879,04	0,95
Soins et autres services médicaux			1 813 314,33	1,74
FRESENIUS SE 1.875% 24-05-25	EUR	1 800 000	1 813 314,33	1,74

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Textiles, habillement et produits de luxe			1 420 891,47	1,36
ADIDAS AG 3.0% 21-11-25	EUR	400 000	402 757,70	0,39
KERING 3.75% 05-09-25 EMTN	EUR	1 000 000	1 018 133,77	0,97
TITRES D'OPC			9 909 232,04	9,51
OPCVM			9 909 232,04	9,51
Gestion collective			9 909 232,04	9,51
OSTRUM SRI CASH A1P1 Part IC	EUR	80,2784	9 909 232,04	9,51
Total			97 723 231,56	93,76

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	97 723 231,56
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	6 567 245,28
Autres passifs (-)	-64 655,12
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	104 225 821,72

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part EPARGNE PRIVEE	EUR	26 320	3 959,94

EPARGNE PRIVEE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	77 167 796,67	69 376 588,75
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	28 577 871,06	36 356 951,84
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	28 577 871,06	36 356 951,84
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	44 306 630,43	25 962 537,46
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	40 335 132,38	21 471 431,18
Titres de créances négociables	37 842 970,78	16 477 809,84
Autres titres de créances	2 492 161,60	4 993 621,34
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	3 971 498,05	4 491 106,28
Organismes de placement collectif	4 283 295,18	7 057 099,45
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 283 295,18	7 057 099,45
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	1 997 336,88
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	1 997 336,88
COMPTES FINANCIERS	8 218 639,06	2 143 065,48
Liquidités	8 218 639,06	2 143 065,48
TOTAL DE L'ACTIF	85 386 435,73	73 516 991,11

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	83 622 295,95	73 787 434,54
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-142 039,98	-1 141 923,27
Résultat de l'exercice (a,b)	1 864 662,09	848 697,10
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	85 344 918,06	73 494 208,37
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	41 517,67	22 782,74
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	41 517,67	22 782,74
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	85 386 435,73	73 516 991,11

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	225 977,58	24 002,98
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 269 111,27	1 208 677,92
Produits sur titres de créances	898 546,73	68 488,84
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 393 635,58	1 301 169,74
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	66 659,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	66 659,00
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 393 635,58	1 234 510,74
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	489 008,07	283 458,38
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 904 627,51	951 052,36
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-39 965,42	-102 355,26
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 864 662,09	848 697,10

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPCVM/FIA géré par la SGP indique dans le prospectus ou le règlement du fonds:

FR0007370564 - EPARGNE PRIVEE : Taux de frais maximum de 25% du taux €STER quotidien majoré du taux de TVA dans le respect des limites : 0,598% min - 1,196% max de l'actif net hors OPC indiqué dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts EPARGNE PRIVEE	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	73 494 208,37	86 809 605,47
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	54 269 029,04	15 244 596,29
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-44 942 662,99	-28 344 377,59
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	323 069,93	32 154,25
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-488 633,36	-1 329 681,34
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 560,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-21,20	0,00
Frais de transactions	-1 794,16	-1 787,52
Différences de change	16,89	-39,92
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	785 518,03	132 686,37
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	693 562,89	-91 955,14
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	91 955,14	224 641,51
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 904 627,51	951 052,36
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	85 344 918,06	73 494 208,37

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 063 328,50	4,76
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 809 450,28	4,47
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	20 705 092,28	24,26
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	28 577 871,06	33,49
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non financiers Étrangers - Européens marché non réglementé	3 971 498,05	4,65
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers étrangers - Européens	2 492 161,60	2,92
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	37 842 970,78	44,34
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	44 306 630,43	51,91
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	24 768 420,78	29,02	0,00	0,00	3 809 450,28	4,46	0,00	0,00
Titres de créances	44 306 630,43	51,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 218 639,06	9,63
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	8 613 677,91	10,09	9 481 942,37	11,11	10 482 250,78	12,28	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	39 883 641,86	46,73	4 422 988,57	5,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 218 639,06	9,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	746,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	39 474,06
	Autres dettes	2 043,61
TOTAL DES DETTES		41 517,67
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-41 517,67

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	14 504	54 269 029,04
Parts rachetées durant l'exercice	-11 983	-44 942 662,99
Solde net des souscriptions/rachats	2 521	9 326 366,05
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	22 317	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	489 008,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,57
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 864 662,09	848 697,10
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 864 662,09	848 697,10

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 864 662,09	848 697,10
Total	1 864 662,09	848 697,10

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-142 039,98	-1 141 923,27
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-142 039,98	-1 141 923,27

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-142 039,98	-1 141 923,27
Total	-142 039,98	-1 141 923,27

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	79 499 407,92	69 846 876,02	86 809 605,47	73 494 208,37	85 344 918,06
Nombre de titres	21 300	18 719	23 335	19 796	22 317
Valeur liquidative unitaire	3 732,36	3 731,33	3 720,14	3 712,57	3 824,21
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-97,17	-56,45	-10,17	-57,68	-6,36
Capitalisation unitaire sur résultat	71,64	67,47	7,33	42,87	83,55

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
FRESENIUS SE ZCP 31-01-24	EUR	3 000 000	2 988 825,00	3,51
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG 6.25% 18-11-24	EUR	200 000	202 262,04	0,23
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG E E3R+1.6% 05-12-25	EUR	600 000	602 624,33	0,71
LANDESBANK LAND BADEN WUERT E3R+0.6% 28-11-25	EUR	1 000 000	1 005 862,64	1,18
VOLKSWAGEN BANK 1.25% 10-06-24	EUR	500 000	497 599,84	0,58
VOLKSWAGEN LEASING 1.125% 04-04-24	EUR	200 000	200 334,43	0,23
TOTAL ALLEMAGNE			5 497 508,28	6,44
BELGIQUE				
KBC GROUPE 1.125% 25-01-24	EUR	400 000	403 698,77	0,47
TOTAL BELGIQUE			403 698,77	0,47
DANEMARK				
ISS GLOB 2.125% 02-12-24 EMTN	EUR	500 000	491 553,96	0,58
TOTAL DANEMARK			491 553,96	0,58
ESPAGNE				
BANCO NTANDER 0.1% 26-01-25	EUR	500 000	499 265,99	0,58
BANCO NTANDER E3R+1.0% 05-05-24	EUR	600 000	606 752,20	0,72
CAIXABANK 2.375% 01-02-24 EMTN	EUR	800 000	816 714,41	0,96
TOTAL ESPAGNE			1 922 732,60	2,26
ETATS-UNIS				
AT AND T INC 2.4% 15-03-24	EUR	800 000	812 914,95	0,95
TOTAL ETATS-UNIS			812 914,95	0,95
FRANCE				
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 4.625% 02-12-24	EUR	1 200 000	1 211 476,46	1,42
AUCHAN 2.625% 30-01-24 EMTN	EUR	100 000	102 257,82	0,12
BNP PAR 1.0% 17-04-24 EMTN	EUR	500 000	499 585,57	0,59
BPCE 1.0% 01-04-25 EMTN	EUR	500 000	488 449,15	0,57
BPCE 1.0% 15-07-24	EUR	500 000	494 907,23	0,58
BPCE 2.875% 30-09-24	EUR	200 000	199 224,49	0,23
BQ POSTALE 1.0% 16-10-24 EMTN	EUR	800 000	784 782,78	0,92
COFACE S A E 4.125% 27-03-24	EUR	400 000	412 315,11	0,48
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 0.625% 15-03-24	EUR	200 000	199 686,10	0,23
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN E3R+0.2% 18-07-24	EUR	500 000	504 657,43	0,59
DGFP 2.95 01/17/24	EUR	500 000	514 014,25	0,60
FROMAGERIES BEL LA VACHE QUI RIT 1.5% 18-04-24	EUR	500 000	501 275,37	0,59
KERING 3.75% 05-09-25 EMTN	EUR	1 000 000	1 020 330,08	1,20
L OREAL S A 3.125% 19-05-25	EUR	700 000	712 874,82	0,84
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24	EUR	700 000	699 665,74	0,82
SEB 1.5% 31-05-24	EUR	700 000	698 497,41	0,82
SG 1.25% 15-02-24 EMTN	EUR	500 000	503 936,20	0,59
SODEXO 0.5% 17-01-24	EUR	200 000	200 689,64	0,23
TOTAL FRANCE			9 748 625,65	11,42
IRLANDE				
GRENKE FINANCE 0.625% 09-01-25	EUR	500 000	481 763,63	0,56
GRENKE FINANCE 3.95% 09-07-25	EUR	500 000	506 892,69	0,60

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL IRLANDE			988 656,32	1,16
ITALIE				
FCA BANK 4.25% 24-03-24 EMTN	EUR	400 000	413 385,70	0,48
INTE 1.375% 18-01-24 EMTN	EUR	600 000	607 184,96	0,71
INTE 4.5% 02-10-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 546 236,64	1,81
INTE E3R+0.8% 16-11-25 EMTN	EUR	1 080 000	1 089 553,68	1,28
LEASYS 4.375% 07-12-24	EUR	800 000	804 445,97	0,95
TOTAL ITALIE			4 460 806,95	5,23
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 3.75% 20-04-25	EUR	1 300 000	1 339 226,75	1,57
CRH FU 1.875% 09-01-24 EMTN	EUR	333 000	339 004,58	0,39
LEASEPLAN CORPORATION NV 2.125% 06-05-25	EUR	700 000	697 392,88	0,82
MONDELEZ INTL HLDINGS NE ZCP 20-09-24	EUR	600 000	582 726,00	0,68
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 0.3% 28-02-24	EUR	300 000	299 050,42	0,35
TOTAL PAYS-BAS			3 257 400,63	3,81
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS BK ZCP 24-01-25 CV	EUR	500 000	491 777,50	0,58
TOTAL ROYAUME-UNI			491 777,50	0,58
SUEDE				
VOLVO TREASURY AB 3.75% 25-11-24	EUR	500 000	502 195,45	0,59
TOTAL SUEDE			502 195,45	0,59
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			28 577 871,06	33,49
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			28 577 871,06	33,49
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE				
BARRY CALLEBAUT SERV ZCP 090124	EUR	1 500 000	1 498 207,21	1,75
TOTAL BELGIQUE			1 498 207,21	1,75
FRANCE				
ACCOR ZCP 24-06-24	EUR	1 000 000	981 358,05	1,15
ALSTOM ZCP 05-01-24	EUR	2 000 000	1 998 565,34	2,34
ALSTOM ZCP 29-01-24	EUR	1 500 000	1 494 694,06	1,75
CDC HABI SOCI SA D ZCP 21-03-24	EUR	1 000 000	991 167,46	1,16
CDC HABITAT ZCP 21-02-24	EUR	1 500 000	1 491 282,98	1,74
CNH INDU FINA SERV ZCP 15-01-24	EUR	1 500 000	1 496 872,69	1,75
DANONE ZCP 05-04-24	EUR	1 000 000	989 586,83	1,16
ITM ENTREPRISES ZCP 22-02-24	EUR	1 000 000	993 789,60	1,17
ITM ENTREPRISES ZCP 29-01-24	EUR	1 500 000	1 494 822,88	1,75
LAGARDERE ZCP 17-01-24	EUR	1 000 000	997 769,71	1,17
ORANO ZCP 230124	EUR	2 000 000	1 994 379,78	2,33
SAUR ZCP 15-01-24	EUR	1 500 000	1 497 044,66	1,76
SOCIETE BIC ZCP 11-01-24	EUR	2 000 000	1 997 215,42	2,34
SODEXO ZCP 22-01-24	EUR	1 500 000	1 496 175,06	1,75
SOFIPROTEOL ZCP 15-02-24	EUR	1 500 000	1 491 795,46	1,75
SOPRA STERIA GROUP ZCP 02-01-24	EUR	2 000 000	1 999 308,66	2,35
TELEPERFORMANCE SE ZCP 09-07-24	EUR	1 500 000	1 469 881,28	1,73
UNIO FINA GRAI ZCP 10-01-24	EUR	2 000 000	1 997 547,41	2,34

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VENCIA ZCP 17-01-24	EUR	1 500 000	1 496 938,70	1,75
VEOL ENVI ZCP 11-03-24	EUR	1 000 000	992 086,41	1,17
VERALLIA SASU ZCP 22-01-24	EUR	1 500 000	1 496 151,28	1,75
VICAT ZCP 26-01-24	EUR	2 000 000	1 993 467,06	2,34
VILO STE ANON D HL ZCP 10-01-24	EUR	1 000 000	998 769,70	1,17
VILO STE ANON D HL ZCP 15-01-24	EUR	1 500 000	1 497 320,20	1,75
TOTAL FRANCE			35 347 990,68	41,42
IRLANDE				
FRES FINA IREL ZCP 21-02-24	EUR	1 000 000	993 954,39	1,16
TOTAL IRLANDE			993 954,39	1,16
LUXEMBOURG				
APERAM ZCP 15-01-24	EUR	1 500 000	1 497 196,85	1,76
TOTAL LUXEMBOURG			1 497 196,85	1,76
PAYS-BAS				
ACHMEA BANK NV ZCP 19-01-24	EUR	1 000 000	997 783,25	1,17
TOTAL PAYS-BAS			997 783,25	1,17
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			40 335 132,38	47,26
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
PAYS-BAS				
TELE EURO BV ZCP 05-06-24	EUR	1 000 000	982 162,41	1,16
TENNET HOLDING BV ZCP 150224	EUR	1 500 000	1 492 171,21	1,74
VESTEDA FINANCE BV ZCP 15-01-24	EUR	1 500 000	1 497 164,43	1,75
TOTAL PAYS-BAS			3 971 498,05	4,65
TOTAL Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			3 971 498,05	4,65
TOTAL Titres de créances			44 306 630,43	51,91
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
OSTRUM SRI CASH A1P1 Part IC	EUR	36,0177	4 283 295,18	5,02
TOTAL FRANCE			4 283 295,18	5,02
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 283 295,18	5,02
TOTAL Organismes de placement collectif			4 283 295,18	5,02
Dettes			-41 517,67	-0,05
Comptes financiers			8 218 639,06	9,63
Actif net			85 344 918,06	100,00

Parts EPARGNE PRIVEE	EUR	22 317	3 824,21
-----------------------------	------------	---------------	-----------------